

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 17: Façades intelligentes

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la KBOB s'occupant du contrat de mandataires KBOB a permis de revenir en détail sur les exigences des planificateurs. Dans un autre document, ces derniers ont formulé des requêtes ayant trait aux conditions générales contractuelles présentées par la KBOB. Ces requêtes devaient être traitées au cours d'une conférence tenue en août. Les concepteurs sont formellement d'avis qu'un contrat de mandataires ainsi que des conditions générales contractuelles qui, dans leur structure et contenu, divergent sans raison des standards **sia** ayant déjà fait leurs preuves, ne servent ni les mandants, ni les concepteurs.

Objectifs du budget 2005

La Direction a adopté les objectifs du budget 2005. Ils sont placés sous le signe de la consolidation et garantissent les finances à longue échéance.

Eric Mosimann, secrétaire général de la SIA

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE D'ENTREPRISE POUR MEMBRES

La **sia** et l'assureur Helvetia Patria ont conclu un contrat cadre pour l'assurance responsabilité civile d'entreprise. Ce contrat permet aux personnes exerçant une profession indépendante de bénéficier de conditions **sia** avantageuses. Chaque membre conclut son contrat individuel avec l'assureur en profitant de rabais allant jusqu'à 20%.

L'assurance responsabilité civile de la SIA

L'assurance responsabilité civile couvre les dommages corporels, les dommages matériels et les dommages aux ouvrages qui n'entraînent pas de dommages matériels. Par dommages corporels, on entend le décès, des blessures ou d'autres atteintes à la santé de tiers. Par dommages matériels, on

entend la détérioration ou la perte de biens d'autrui. Les dommages aux ouvrages qui n'entraînent pas de dommages matériels sont dus à des erreurs de calculs ou des mauvaises exécutions de travaux. Les préjudices pécuniaires, c'est-à-dire les dommages appréciables en argent, qui ne découlent pas des dommages corporels respectivement matériels, sont également couverts dans le cadre des dommages aux ouvrages.

Le contrat cadre offre des possibilités de couverture diverses avec des taux de prime avantageux et des garanties complémentaires, automatiquement coassurées en tant que paquet.

Changement d'assureur et informations

Si un membre **sia** exerçant une profession indépendante souhaite changer son assurance, le contrat actuel doit être résilié au moins trois mois avant son échéance. Les primes peuvent être comparées directement sur le formulaire de proposition pour l'assurance.

Les adresses des partenaires d'assurances, le formulaire de proposition pour l'assurance responsabilité civile ainsi que le formulaire de demande d'offre pour l'assurance indemnités journalières peuvent être téléchargés sur le site Internet de la **sia** sous www.sia.ch/société/prestations/assurances.

Karin Frei, secrétariat général de la SIA

INFORMATIONS SUR L'ÉLABORATION DES NORMES SIA

D'août 2003 à juin 2004, plusieurs normes, règlements et cahiers techniques ont été publiés. D'autres sont actuellement en élaboration. La liste de ces documents peut être consultée sur

Internet (www.sia.ch > pratique > normes > collections des normes > état des travaux de la collections des normes).

Roland Aeberli, secrétariat général de la SIA

ELECTIONS AU SEIN DES COMMISSIONS NOUVELLEMENT CONSTITUÉES SIA 260 - 267

Au cours de l'année passée, les commissions des structures porteuses SIA 260 - 267 ont en grande partie été renouvelées. Tous les nouveaux membres ont été élus par la Direction. Grâce à leurs connaissances spécialisées, les membres fournissent une contribution importante aux activités de la **sia**. A cette occasion, la Direction et le Secrétariat général remercient tous ceux qui mettent leur temps et savoir à la disposition de la **sia**. La liste des membres au 1^{er} juin 2004 est disponible sur Internet (www.sia.ch > actuel > news).

Eric Mosimann, secrétaire général de la SIA

SECTION NEUCHÂTELOISE

Candidature au titre de membre individuel:

- Poffet Jean-Luc, ing. génie rural, dipl. EPFL, 1990

SECTION VAUDOISE

Candidature au titre de membre individuel:

- Cusin Jean-Claude, ing. génie rural, dipl. EPFL, 1995

- Lavenex Didier, ing. civil dipl. ETS/GE, 1976 (candidature avec dossier)

- Monnier Simon, arch. dipl. EPFL, 1994

Nous rappelons à nos membres qu'ils peuvent adresser au comité leurs remarques ou oppositions dans un délai de quinze jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises à la direction de la **sia** à Zurich.